



En cette période de rentrée scolaire, la Banque Laurentienne lance sa promotion « Retour à l'école »

4 septembre 2014

MONTRÉAL, le 4 sept. 2014 /CNW Telbec/ - La période de la rentrée des classes rime avec l'adoption de bonnes habitudes de vie. Afin d'inciter les gens à reprendre une bonne discipline sur le plan de leurs finances personnelles mais également puisqu'elle considère qu'un bon plan d'épargne devrait s'échelonner à l'année longue, la Banque Laurentienne lance sa promotion « Retour à l'école ». Pour une semaine seulement, les taux de ses certificats de placement garantis (CPG) seront bonifiés et atteindront jusqu'à 3,00 %!¹

Voici les détails de la promotion :

En vigueur du 3 au 11 septembre inclusivement;
Taux fixes promotionnels des CPG :
CPG 2 ans: 2,11 %
CPG 5 ans: 2,71 %
CPG 78 mois: 3,00 %
Offre valide uniquement sur les nouveaux placements;
Admissible dans tous les régimes (REER, FERR, FRV, CELI, non enregistré).

Il s'agit d'une excellente occasion pour les épargnants de faire fructifier leurs avoirs, tout en étant à l'abri des risques du marché. Que ce soit pour un projet à court ou moyen terme, tel un voyage, un projet de rénovation, l'acquisition d'un bien ou afin de diversifier son portefeuille de retraite, la promotion « Retour à l'école » est la solution toute indiquée. Pour plus d'informations sur cette offre, rendez-vous dans l'une des succursales de la Banque Laurentienne ou contactez l'un de nos conseillers au 1 800 252-1846.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire dont les activités s'étendent à la grandeur du Canada. Reconnue pour l'excellence de son service, sa proximité et sa simplicité, la Banque sert un million et demi de clients à travers le pays. Fondée en 1846, la Banque figure dans l'édition 2014 du palmarès *Les meilleurs employeurs de Montréal* qui met à l'avant-scène 25 entreprises montréalaises offrant un environnement de travail enviable. Elle emploie présentement 3 700 personnes qui font d'elle un joueur solide dans plusieurs segments de marché.

La Banque se démarque par l'excellence de son exécution et son agilité. Ainsi, elle dessert les particuliers, tant par l'entremise de ses services en succursale que par une offre virtuelle en évolution constante. Elle jouit également d'une solide réputation auprès des PME, des entreprises et des promoteurs immobiliers, grâce à sa présence grandissante à travers le Canada et ses solides équipes situées en Ontario, au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique. Sa filiale B2B Banque est quant à elle un leader canadien dans la fourniture de produits et services bancaires et d'investissements aux conseillers financiers et aux courtiers, tandis que l'expertise et l'efficacité des services de courtage de Valeurs mobilières Banque Laurentienne sont largement reconnues à la grandeur du pays. Elle gère un actif au bilan de plus de 34 milliards \$, de même que des actifs administrés de plus de 41 milliards \$.

¹ En date du 3 septembre 2014, les taux d'intérêt annuels affichés des CPG 2 ans, 5 ans et 78 mois sont respectivement de 1,10 %, 1,75 % et 1,75 %. Les taux d'intérêt annuels affichés des CPG 2 ans, 5 ans et 78 mois seront bonifiés respectivement de 1,01%, 0,96% et 1,25 %. Pour bénéficier de cette offre, vous devez investir ou transférer d'une autre institution financière un minimum de 500 \$ entre le 3 et le 11 septembre 2014 dans l'un des produits admissibles. Tout renouvellement de placement, l'encaisse



détenue dans les comptes Tactique, les sommes provenant de comptes bancaires ou de tout autre produit déjà détenu auprès de la Banque Laurentienne et de ses filiales ne sont pas admissibles à cette promotion. Les fonds doivent être reçus entre le 3 et le 25 septembre 2014, à défaut de quoi le taux d'intérêt annuel applicable sera celui affiché au moment de la réception des fonds. Il s'agit d'un taux d'intérêt annuel. Les intérêts sont simples ou composés, au choix du client. Les intérêts simples sont calculés et versés annuellement. Les intérêts composés sont calculés et capitalisés annuellement, et versés à la date d'échéance. Cette offre est disponible uniquement dans le réseau de succursales et via les conseillers du Centre Télébancaire de la Banque Laurentienne. L'offre n'est pas disponible chez B2B Banque, au secteur Services aux entreprises ou chez les autres courtiers. Certaines conditions s'appliquent. L'offre et les taux des CPG peuvent être modifiés en tout temps et sans préavis. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre ou promotion. Pour plus d'information, renseignez-vous auprès d'un conseiller en succursale ou du Centre Télébancaire au 1800 252-1846. Le CPG 78 mois est non assuré par la Société d'assurance dépôts du Canada.

SOURCE Banque Laurentienne du Canada

Pour plus de renseignements:

Mary-Claude Tardif

Conseillère, Relations publiques

514 284-4500, poste 4695

mary-claude.tardif@banquelaurentienne.ca